

## Bulletin d'histoire politique

### La poésie en colère

Jean-Pascal Baillie



Volume 11, Number 1, Fall 2002

La mémoire d'octobre : art et culture

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1060573ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1060573ar>

[See table of contents](#)

#### Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique  
Lux Éditeur

#### ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

#### Cite this article

Baillie, J.-P. (2002). La poésie en colère. *Bulletin d'histoire politique*, 11(1), 43–54.  
<https://doi.org/10.7202/1060573ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2002

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# La poésie en colère

JEAN-PASCAL BAILLIE  
UQAM

À LA MÉMOIRE DE GÉRALD GODIN, PAULINE JULIEN, JACQUES LARUE-  
LANGLOIS, GASTON MIRON ET PATRICK STRARAM

Le fait mérite d'être souligné: aucun événement politique au Québec n'a autant suscité l'écriture poétique que la Crise d'octobre. Pour la plupart des poètes qui prennent la parole pendant ou à la suite des événements qui ont marqué l'automne 1970, il s'agissait moins d'apporter une contribution d'ordre politique — un appui au Front de libération du Québec, par exemple — que de dénoncer une situation qu'ils considéraient intolérable. La suspension des libertés civiles qu'a entraînée la déclaration de la Loi sur les mesures de guerre et les arrestations massives qui s'ensuivirent sont pour ces poètes une atteinte inacceptable à la démocratie et à la liberté d'expression, et leur réaction a été d'autant plus vive que certains d'entre eux, et parmi les célèbres, ont été emprisonnés sans mandat. Il n'existe, à notre connaissance, aucune étude substantielle des rapports entre les poètes et la Crise d'octobre. Voici donc une série de points de repère qui sont autant de pistes de recherche pour une meilleure connaissance de cette étape mouvementée de l'histoire culturelle du Québec.

Le travail de déblayage qui suit est avant tout un exposé purement factuel. Il s'agit d'une simple mise en relief des différents rapports entretenus par les poètes québécois avec les Événements d'octobre. Après une courte chronologie des arrestations d'écrivains pendant la Crise, différents aspects de l'écriture poétique proprement dite seront abordés: la production des poètes emprisonnés, puis celle des poètes qui ont réagi par la voix des journaux et magazines dans les mois qui suivirent la Crise et, finalement, les lectures publiques et les autres événements à caractère spectaculaire qui ont favorisé la prise de parole des poètes.

## LES POÈTES EMPRISONNÉS

L'adoption de la Loi sur les mesures de guerre, dans la nuit du 16 octobre 1970, est un point tournant de la Crise d'octobre. Pendant les premiers jours qui ont suivi la mise en place de ces mesures, quelques poètes sont arrêtés et incarcérés. En fait, la totalité des écrivains emprisonnés en octobre 1970

sont des poètes. D'abord, Pauline Julien et Gérard Godin sont arrêtés à leur domicile le 16 octobre. Chacun rédigera un journal de détention que l'on peut lire; celui de Gérard Godin a paru le 1er novembre 1970 dans le journal *Québec-Press* sous le titre « Le journal d'un prisonnier de guerre », celui de Pauline Julien est reproduit dans sa biographie intitulée *La vie à mort* (Desjardins, 1999, p. 209-214). La sœur et les enfants de Pauline Julien ont aussi été détenus. Le critique de cinéma et poète Patrick Straram est arrêté le même jour à Cap-Chat chez Gaétan Tremblay et il passe 18 jours en prison à Rimouski. Sa femme Dianne et sa fille Serena, de nationalité américaine, sont arrêtées à leur tour à Cap-Chat quelques jours plus tard et immédiatement déportées aux États-Unis. Le 17 octobre, c'est au tour de Gaston Miron d'être arrêté. Il est détenu pendant 13 jours. Et, beaucoup plus tard, le 12 novembre, Denise Boucher, écrivaine « en puissance » à cette époque, connaîtra le même sort.

Les autres écrivains arrêtés sont le poète et dramaturge Michel Garneau, qui, le 15 octobre, avait fait la lecture publique du manifeste du FLQ au rassemblement du FRAP au Centre Paul-Sauvé, ainsi que Gaétan Dostie, alors étudiant, et Jacques Larue-Langlois. Pour ces jeunes poètes, la Crise fut, pour ainsi dire, déterminante dans leur cheminement vers l'écriture. Dostie publiera *Poing commun* en 1974 et Larue-Langlois, *Plein cap sur la liberté* en 1971. Les deux recueils sont constitués, au moins en partie, de textes de détention.

Enfin, pour que le tableau soit complet, il faut souligner que certains écrivains qui n'ont pas été mis sous arrêt, ont connu les perquisitions. C'est le cas, entre autres, de Paul Chamberland et Jean-Guy Pilon, mais la liste exhaustive reste à établir.

#### POÈMES DE DÉTENTION ET POÈMES DE LIBERTÉ

Les réactions des poètes incarcérés à leur expérience de captivité sont aussi diverses que leurs manières d'en rendre compte. Ils ont vécu à peu près le même traitement: perquisitions et arrestations sans mandat, emprisonnement, de quelques jours à quelques semaines, sans que des accusations soient portées contre eux, remise en liberté aussi imprévisible que le fut leur arrestation, etc. À côté des simples témoignages qui juxtaposent les données factuelles et permettent de reconstituer les événements qui jalonnent l'histoire individuelle des arrêtés (voir les journaux de détention de Pauline Julien et de Gérard Godin), la poésie, elle, offre un autre regard sur les événements qui, transposés sous le mode de la métaphore, apparaissent tels qu'ils ont été vécus émotionnellement. Les poèmes qui ont pour toile de fond la Crise d'octobre, comme il arrive souvent avec les poèmes écrits à partir d'un

événement politique, donnent à l'événement une réalité humaine qui l'élève au rang de symbole universel de la répression et de la violence.

Si chaque poète a sa manière et ses mots, il reste que certains motifs se font écho d'un poème à l'autre. Le premier de ces motifs est la violence de l'arrestation. Gérald Godin, dans le poème « Hôtel », a écrit à propos de cette violation de l'intimité :

et dans le bruit des portes enfoncées  
pendant que sa main cherchait sous les draps  
une absente  
on l'emmena  
sans mandat  
vers une prison moderne  
dont les cellules n'avaient jamais servi

Godin (1971)

Cette violence est accentuée par le fait que les arrestations ont été effectuées de nuit, tirant les gens de leur sommeil et de leur lit. Gaétan Dostie a mis l'accent, dans « Nuit des otages », sur cette nuit de veille et de peur dans laquelle est plongé le Québec en octobre 1970 :

embusqués de nuit  
                                  grinçante nuit d'argile  
des mitraillettes s'insinuent jusqu'en nos lits  
pour compter nos côtes  
                                  avec des délicatesses de soûlons  
                                  avec des attentions de cravache  
qu'ont tous les explorateurs de bran de scie  
                                  maquillés en monde  
pour les beuglements de fanfarons  
les mesures de castration

Dostie (1974, p. 13)

Après le choc de l'arrestation, la prison est un cauchemar dont il faut se sortir par tous les moyens. L'imagination et la mémoire, comme le dit Larue-Langlois dans le « Soixante-quinzième jour », sont les premières sollicitées pour lutter contre la folie qui rôde :

d'ailleurs tu veux pas penser au présent  
ça t'écœure trop  
l'avenir ça reste lointain  
pis c'est forcément mieux qu'ici  
alors tu souffres d'la comparaison  
y faut t'nourrir au passé  
le plus lointain le moins souffrant



revenir que dans la langue de ceux qui sont désignés comme les véritables responsables de l'assaut contre son esprit :

[...] and they frisked my brain  
they jailed me  
they banned me  
they exiled me  
they laughed at me  
they tried to destroy me

Godin (1983, p. 261)

À leur sortie de prison, les écrivains sont marqués par leur expérience au point où leur espoir de voir le Québec devenir un jour un pays libre et égalitaire s'en trouve renforcé. Pour Jacques Larue-Langlois et Gaétan Dostie, la nécessité d'une révolution au Québec se fait sentir de façon nette à la suite des événements d'octobre 1970 :

que me sont ces cent jours  
derrière mes barreaux  
si cent hommes en ont conscience  
qui ne vendent plus leur silence  
si l'opprimé se lève  
face à son oppresseur  
[...]  
je veux pour mes fils  
un pays qui soit à eux  
où les cris des poètes  
ne sourdent plus des prisons  
mais de nouveaux hommes libres  
saluant le poing levé  
plus que jamais je veux vivre  
pour secouer le poids du joug  
mais si l'esclave devait tomber  
que ce soit de mort violente  
qu'elle serve à conquérir pour d'autres  
ce pour quoi j'aurai vécu

Larue-Langlois (1971)

Chez la plupart des auteurs, cet espoir de liberté est accompagné d'un besoin de fraternité et d'amour. L'éloignement forcé de la personne aimée et les souffrances qui en découlent semblent motiver ce désir qui prend forme tant dans la quête d'une société meilleure que dans la volonté de retrouver la quiétude de la vie amoureuse interrompue. Par exemple, Patrick Straram publie en 1971 un poème intitulé « Écriture de prison pour/avec ma femme

la déportée Dianne la camarade my American beauty of the purple sage ». Il s'agit d'un anagramme très développé sur le nom de sa femme imprimé sur un carton orangé taillé en forme de carte postale et dont le timbrage, réalisé par Louis Geoffroy, reproduit des photos de Straram et de Dianne...

La poésie de Michel Garneau est sous le signe de l'amour, et son poème « AG — (aile gauche) », écrit en prison, a les accents d'un hymne amoureux. Ici, l'imaginaire se déploie et permet à l'esprit de s'évader par une longue mélodie où il est question d'un peuple qui se libère pour vivre en amour :

et quand nous sortirons d'ici et que nous reprendrons pied sur terre  
parmi le vrai malheur, parmi la vraie douleur  
et parmi la vraie force et la vraie détresse  
et la vraie tendresse et la vraie puissance de nos frères  
nous reprendrons souffle aux lèvres de nos amours  
et nous continuerons d'inventer un pays  
qui soit digne de la force de nos rêves et de notre réalité

Garneau (1970)

Parmi toutes ces voix, il y en a une qui manque à l'appel : celle de Gaston Miron. Il n'existe pas, à notre connaissance, de poèmes de Miron qui fassent indéniablement référence aux événements de l'automne 1970. Par contre, il restera par la suite extrêmement sensible à la question des prisonniers politiques et appuiera souvent activement des groupes de défense des droits de la personne. Alors qu'il était emprisonné, plusieurs personnalités du milieu littéraire et de la presse ont dénoncé son arrestation.

#### DANS LES REVUES ET LES JOURNAUX

Les comités de rédaction des revues littéraires ont réagi différemment aux Événements d'octobre, mais la plupart d'entre eux tiennent à dénoncer officiellement et publiquement la Loi sur les mesures de guerre. Les cas de *La Barre de jour* et de *Liberté* sont particulièrement intéressants.

À la fin d'octobre 1970, *La Barre du jour* fait paraître un numéro consacré à Gaston Miron. La plus grande partie des textes du dossier est tirée du colloque sur l'œuvre de Miron organisé par le Département d'études françaises de l'Université de Montréal à la mi-octobre. Le professeur Normand Leroux, dans sa présentation du colloque, insiste sur le caractère politique de la journée d'étude :

Le colloque d'aujourd'hui [...] se veut à la fois hommage à l'écrivain Gaston Miron et geste de protestation contre la loi des mesures de guerre, les arrestations qui en ont résulté et dont plusieurs, jusqu'à preuve du contraire, nous semblent arbitraires.

Notre manifestation revêt donc un caractère politique, l'écrivain Gaston Miron étant le symbole de tous ceux qui ont pu être touchés par cette loi. À travers Gaston Miron, nous pensons à tous ceux —travailleurs, intellectuels, artistes, hommes politiques —qui auraient pu être emprisonnés pour avoir exercé un droit fondamental : la liberté d'expression.

*Barre du Jour* (1970, p. 7)

En publiant les actes de ce colloque, *La Barre du jour* reprend à son compte à la fois la dénonciation des mesures de guerre et l'hommage à Gaston Miron.

Dans un texte liminaire abrupt, Nicole Brossard et Roger Soublière affirment que les poètes de *La Barre du jour* ont lu *Parti pris* et se situent dans la continuité des Jacques Renaud, Paul Chamberland et Gaston Miron. Ils prônent une littérature à la fois «subversive», «opérante» et «délictueuse».

Parmi les différents textes du numéro, on remarque la présence des poètes Jacques Brault, Yves Préfontaine et Michel Beaulieu. Dans une note d'Yves Préfontaine qui précède une suite poétique dédiée à Gaston Miron et Hubert Aquin, on retrouve une phrase qui résume assez bien le caractère de symbole attribué à Miron : «Miron en prison, c'est notre parole même qu'on enferme» (*Barre du Jour*, 1970, p. 9).

Cet énoncé prend tout son sens quand on le rapproche de la «Note de gérance» insérée en tête du numéro «septembre-décembre 1970» de la revue *Liberté* que nous citons ici intégralement :

LIBERTÉ n'a pas paru cet automne, puisque rien n'avait de sens dans cette atmosphère de répression policière, d'inquisition et d'occupation militaire de notre territoire.

Nos lecteurs voudront bien nous excuser de ce silence, car parler était un crime...

Puisque nous désirons ardemment être de nouveau des hommes, malgré tout, voici quand même quelques paroles.

Bien que le numéro de *Liberté* ne soit pas consacré aux Événements d'octobre, la «Note de gérance» rend compte d'un malaise, voire d'une difficulté qu'ont les écrivains à se réapproprier la parole après la violence de l'automne. Soulignons que le premier texte de ce numéro est un poème de Fernand Ouellette intitulé «Octobre 1970». S'il y avait une anthologie à réaliser avec les textes littéraires de la Crise d'octobre, celui-ci devrait y tenir une place centrale. Ce poème de Fernand Ouellette est l'un des seuls que ce poète de l'intériorité ait consacré aussi directement à un événement politique. Voici la première strophe :

Octobre 1970  
Les puissants décident  
bien délestés de l'être.  
Certains se dressent sur leurs actes  
et frappent comme des ombres basses.  
D'autres se forment en paroles  
mieux mortes sous l'octobre,  
et quel octobre !  
qui presse l'homme jusqu'au silence.

Ouellette (1970)

Fernand Ouellette est de ceux qui refuseront, à partir de 1971, le Prix littéraire du Gouverneur Général du Canada pour des raisons morales qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer.

Certains poètes se sont commis de façon un peu plus visible par des textes dans les journaux et les magazines à vocation non littéraire. Nous pensons entre autres à Pierre Perrault, qui publie ses *Poèmes du temps présent* dans la livraison de décembre du mensuel *Maintenant*, à Nicole Brossard et, surtout, à Raoul Duguay qui fait paraître dans *le Devoir* du 14 novembre 1970, une « Lettre d'amour à Toulmonde » aux allures de manifeste :

Le FLQ est prêt à tuer et à mourir pour sauver le peuple  
Le FLQ est prêt à tenir lieu de bouc émissaire  
L'État est-il prêt à mourir pour que le Peuple vive mieux  
L'État est près du peloton d'exécution  
Celui qu'il exécute l'exécutera  
C'est la guerre de deux ignorances  
l'une en habit de roi  
l'autre en habit de valet

Duguay (1970)

Au printemps 1971, à la IX<sup>e</sup> Rencontre des Écrivains, on s'interroge sur les rapports qui existent entre l'écrivain et les pouvoirs. Déjà, la Crise d'octobre n'est qu'une ombre derrière les allocutions. Hormis Gérald Godin et Jacques Brault, peu y feront allusion. Depuis 1971, les rappels de ces événements, du moins du côté des poètes, se sont faits très rares, même lors des commémorations du dixième et du vingtième anniversaire.

## LA DÉBÂCLE

Les prises de parole dont il a été question jusqu'à maintenant, bien que fermes, restent discrètes. Nous voudrions à présent rappeler que les poètes et les chansonniers, suite aux Événements d'octobre, ont aussi dénoncé sur scène la perte des libertés civiles pendant l'automne 1970.

Le premier événement majeur, les *Poèmes et chansons de la Résistance II*, a réuni le 24 janvier 1971 au Théâtre du Gesù un nombre important d'auteurs et d'interprètes d'ici. Michel Garneau, y réalisera, avec Jean-Pierre Cartier, Michèle Rossignol et Michèle Lalonde, une performance à mi-chemin entre le théâtre et la poésie (« Outrage au tribunal »). Pauline Julien, qui interprète pour l'occasion « Les gens de mon pays » en duo avec Vigneault et « Le temps des vivants » de Gilbert Langevin, présente au public la chanson « Eille » qu'elle a écrite en prison :

Du fond des prisons  
Du fond de l'injustice  
Ils crient vers vous  
Eille seriez-vous si aveugles  
Eille seriez-vous à plat ventre  
Eille seriez-vous si peureux  
Que vous ne verriez pas  
Votre frère emmuré  
Votre sœur emprisonnée [...]

Julien (1970)

Un disque double permet de réentendre, outre Pauline Julien, Vigneault et Garneau, les prestations de Charlebois et Forestier, Yvon Deschamps, Raymond Lévesque, Georges Dor, Jacques Michel et Raoul Duguay. Ce dernier, accompagné par le groupe du Jazz libre du Québec, improvise sur un texte poétique fleuve publié en 1993 sous le titre « Kébèk mon beau bébé » :

Que tout un chacun du Kébèk  
soit une cellule active et créatrice  
de la libération totale du Kébèk  
Que tout un chacun redevienne roi de lui-même  
Que tout un chacun soit son propre boss  
La première liberté est de vouloir pouvoir savoir  
parler à qui l'on veut où l'on veut  
quand on veut et comme on veut  
de quosse qu'on veut  
dans la langue du Kébèk  
À un moment donné Toulmond est demandé au parloir  
Kébèk ô mon beau bébé [...]  
Je remets la parole  
à chaque Kébékois chaque Kébékoise  
malgré la loi des mesures de guerre  
pour la loi des mesures de paix  
et pour le droit à la liberté  
et à l'identité nationale du Kébèk

sur la Terre des hommes  
où il fait bon cultiver des roses roses

Duguay (1971)

Le second événement est la parution en 1971 du microsillon-revue *Kébékiss* qui fait connaître Marie Savard. Bruno Roy, qui a étudié de près les rapports entre la chanson et le politique au Québec, affirme qu'elle « est une des rares artistes à avoir écrit directement sur le sujet, les thèmes s'élargissant toujours au profit d'une prise de conscience des rapports de domination » (Roy, 1991, p. 241). La jaquette de *Québékiss* est un journal politique qui vient renforcer le contenu sonore de l'album. La chronologie des événements marquants de la Crise d'octobre y est mise en parallèle avec celle de la rébellion de 1837-1838.

La relecture de certains textes des années 1970 à la lumière des Événements d'octobre peut faire ressortir leur caractère politique. Bruno Roy, toujours dans son livre *Pouvoir chanter*, souligne que la plupart des chansons engagées de Félix Leclerc sont postérieures à la Crise d'octobre. Par exemple, replacée dans ce contexte, la chanson « L'alouette en colère », écrite en 1972, apparaît comme un cri d'indignation du père de la chanson québécoise :

J'ai un fils révolté un fils humilié  
Un fils qui demain sera un assassin  
Alors moi j'ai eu peur et j'ai crié  
A l'aide au secours quelqu'un  
Le gros voisin d'en face est accouru  
Armé grossier étranger  
Pour abattre mon fils un' bonne fois pour toutes  
Et lui casser les reins et le dos  
Et la tête et le bec et les ailes alouette  
Ah! Mon fils est en prison  
Et moi je sens en moi  
Dans le tréfonds de moi  
Pour la première fois  
Malgré moi malgré moi  
Entre la chair et l'os  
S'installer la colère

Leclerc (1972)

Un travail d'analyse plus systématique que celui que nous venons d'esquisser permettrait peut-être de dégager une écriture ou un imaginaire de la Crise d'octobre dans la poésie québécoise. Le présent exercice ne visait qu'à apporter une contribution à la connaissance du corpus. Nous avons simplement tenté de retracer ici, de façon exhaustive, les poèmes écrits sur le

thème de la Crise d'octobre (voir la bibliographie qui suit). Voilà pour la mémoire, et pour la suite...

#### BIBLIOGRAPHIE

- Beaudet, André, « Octobre soixante-dix », dans *Nocturnales d'octobre*, Coll. « Brèches », Montréal, Spinifex, 1973, p. 9-18. [Réécriture de « Octobre 70: prolongement à l'octobre 69 », *La Barre du jour*, mai 1971, p. 62-68].
- Beaulieu, Michel, « L'Octobre (fragment) », *Intervention I: Octobre*, Montréal, Quinze, 1975, p. 9 (112 p.).
- Brossard, Nicole, « Tabarnak », dans *Double impression: Poèmes et textes 1967-1984*, coll. « Rétrospective », Montréal, l'Hexagone, 1984, p. 29-31. [Texte déjà paru dans le « Supplément littéraire » du *Devoir* (14 novembre 1970), p. 9. et dans *Ellipse* (hiver 1971), p. 26-30].
- Brossard, Nicole, « Texte: Métamorphose et langage tronqué », *Ellipse*, no. 6, 1971, p. 24.
- Dor, Georges, « Né le 10 mars 1931 », *Liberté*, vol. 13, no. 73, 1971, p. 34-36.
- Dostie, Gaétan, *Poing commun* suivi de *Courir la galipote*, Montréal, L'Hexagone, 1974, 65 p.
- Duguay, Raoul, « Lettre d'amour à Toulmond », *Le Devoir*, 14 novembre 1970. [Voir *Kébèk à la porte (Poèmes politiques: 1967-1993)*, Montréal, Stanké, coll. « Québec 10/10 Actuel », 1993, p. 109-118].
- Duguay, Raoul, « Kébèk mon beau bébé », suite poétique récitée par l'auteur au *Théâtre Gesù*, le 24 janvier 1971 lors de l'événement *Poèmes et Chants de la Résistance*. [Voir *Kébèk à la porte (Poèmes politiques: 1967-1993)*, Montréal, Stanké, coll. « Québec 10/10 Actuel », 1993, p. 99-108].
- Duguay, Raoul, « Complainte », *L'Illettré*, 1971. [Voir *Kébèk à la porte (Poèmes politiques: 1967-1993)*, Montréal, Stanké, coll. « Québec 10/10 Actuel », 1993, p. 93-98].
- Garneau, Michel, *Poésies complètes: 1955-1987*, Montréal/Paris, Guérin littérature/l'Âge d'homme, 1987, 768 p.
- Godin, Gérald (1971), « Hôtel », *Ils ne demandaient qu'à brûler: Poèmes 1960-1986*, Montréal, L'Hexagone, coll. « Rétrospectives », 1987, p. 227.
- Godin, Gérald (1975), « Libertés surveillées », *Ils ne demandaient qu'à brûler: Poèmes 1960-1986*, Montréal, L'Hexagone, coll. « Rétrospectives », 1987, p. 231-232.
- Godin, Gérald (1983), « Octobre », *Ils ne demandaient qu'à brûler: Poèmes 1960-1986*, Montréal, L'Hexagone, coll. « Rétrospectives », 1987, p. 261-262.
- Julien, Pauline, voir Rheault, Michel, *Les voix parallèles de Pauline Julien suivi de trente-deux chansons*, Montréal, VLB éditeur, 1993, 164 p.
- Larue-Langlois, Jacques, *Plein cap sur la liberté: Poèmes de prison*, Montréal, les éditions K, 1971, [s.n.].
- Leclerc, Félix (1972), « L'alouette en colère », dans *Tout Félix en chansons*, Québec, Nuit Blanche éd., 1996, p. 22.

Ouellette, Fernand (1970), « Octobre 1970 », *Liberté*, vol. 12, no. 5-6, septembre-décembre, p. 5. (Repris dans Ouellette, Fernand, *Poésie: poèmes 1953-1971*. Coll. « Rétrospectives », Montréal, l'Hexagone, 1972, p. 225.)

Paré, Yvon, *L'Octobre des Indiens*, Montréal, éd. du Jour, coll. « Les poètes du Jour ». 1971, 53 p.

Perreault, Pierre, « Novembre ». *Maintenant*, no 101, décembre 1970, p. 306-307. [Voir *En désespoir de cause: Poèmes de circonstances atténuantes*, Montréal, Parti pris, coll. « Paroles », no. 18, p. 51-75].

Préfontaine, Yves, *Parole tenue: Poèmes 1954-1985*, Montréal, l'Hexagone, coll. « Rétrospectives », 1990, p. 391-393. [Édition de réf.: Préfontaine, Yves, « Entre golfe glace et glaise », *La Barre du jour*, octobre 1970, p. 9-13.

Savard, Marie, *Poèmes et chansons*, Montréal, Triptyque, 1992, p. 62-67.

Straram, Patrick, *Écriture de prison pour/avec ma femme la déportée dianne la camarade my American beauty of the purple sage*, Montréal, l'Hexagone/l'Obscène Nyctalope, (Poème carte postale), 1971.

Vanier, Denis, « Descente de plote », dans *Lesbiennes d'acid*, Montréal, Parti Pris, 1972, 72 p. [Voir Vanier, Denis, *Oeuvres complètes: Tome I (1965-1979)*, Montréal-Nord, VLB éditeur/Montréal, Parti pris, p. 204-205.]

#### AUTRES TEXTES:

Brault, Jacques, « Poésie et politique d'après Gaston Miron », *La Barre du jour* octobre 1970.

Brossard, Nicole et Roger Soublière, « De notre écriture », *La Barre du jour*, octobre 1970.

Desjardins, Louise, *Pauline Julien: La vie à mort*, Montréal, Leméac, 1999, 434 p.

Dumont, Fernand, *Récit d'une émigration. Mémoires*, Montréal, Boréal, 1997, p. 172-176.

Godin, Gérald, « Journal d'un prisonnier de guerre », *Québec-Presse*, 1er novembre 1970, p. 37- 38.

Pilon, Jean-Guy, « Même plus de mépris, du dédain... », *Liberté*. vol. 12, no. 5-6, septembre-décembre, p. 10-11.

#### IX<sup>e</sup> RENCONTRE DES ÉCRIVAINS:

Lalonde, Michèle, « Les écrivains et la révolution », *Liberté*, no 74 (vol. 13, no. 2), 1971, p. 14-24.

Godin, Gérald, « Vœux d'impuissance et prise de pouvoir », *Liberté*, no. 74 (vol. 13, no. 2), 1971, p. 47-49.

#### ÉTUDES:

Roy, Bruno, « Le reel d'Octobre », dans *Pouvoir chanter*, Montréal, VLB éditeur, 1991, p. 235-247.